

# ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE REGIONAL DE CYCLISME DE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE 16 JANVIER 2022

## **Discours du Trésorier Général – Jean-Paul PONCHON**

Il m'appartient tout d'abord, de façon traditionnelle, mais avec beaucoup de sincérité, de remercier les représentants des clubs, leurs Présidents, Secrétaires, Trésoriers et membres correspondants, qui, par leur écoute des recommandations formulées par notre comptable, nous ont permis cette année encore de clôturer les comptes de la ligue dans des conditions correctes, car nous travaillons ensemble avec convivialité sans toutefois renier le sérieux qui sied à la matière.

Aurélia QUICLET a assuré la tenue de la comptabilité du comité régional de Bourgogne Franche Comté pour la totalité de l'exercice, et a répondu avec assurance et une grande maîtrise à toutes les questions du commissaire aux comptes du cabinet Mazars de Besançon et de son assistante.

Ce bon travail de notre comptable a permis au commissaire aux comptes de contrôler efficacement et rapidement les écritures comptables de l'exercice.

Ma présentation restera similaire à celle réalisée au cours des trois dernières assemblées générales, s'attachant à vous présenter les chiffres les plus importants de notre comptabilité. Le rapport financier détaillé a été envoyé aux clubs et ce même rapport sera consultable sur notre site internet.

Il est difficile de ne pas parler des conditions particulières de cet exercice en lien direct avec la pandémie, qui depuis deux années déjà, a complètement bouleversé notre vie sportive, et dont le premier résultat est déjà, comme en 2020, une exécution budgétaire très en retrait du budget voté du fait de la quasi disparition de notre activité compétitive pendant de longs mois.

Bien sûr les recettes sont réduites par rapport à une année normale, mais nous avons néanmoins réussi à contenir encore également les dépenses. De ce fait le résultat de l'exercice est malgré tout encore excédentaire.

En 2020, nous avons pris des mesures prudentielles pour préserver l'avenir, en anticipant une baisse de nos recettes 2021 et 2022 du fait de la réduction des droits d'organisation et d'affiliation demandés aux clubs, en constituant des provisions à cet effet.

Cette provision de 45K€ a été reprise pour moitié au titre de l'exercice 2021, le solde devant être repris sur l'exercice 2022.

Nous avons également souscrit un emprunt à taux réduit, qu'il nous appartiendra de rembourser à partir de cette année 2022, et avons encore bénéficié des facilités permises par les pouvoirs publics, pour endiguer cette crise sanitaire, par un recours au chômage partiel de notre personnel, quand nous répondions aux conditions réglementaires élaborées par les pouvoirs publics.

Enfin nous appliquons dès cet exercice comptable 2021 les dispositions du règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, qui se traduisent par un changement de méthode comptable, que je pourrai utilement vous commenter à l'occasion de la lecture du rapport comptable.

Le premier tableau présente votre association en quelques chiffres :

Produits de fonctionnement                      940K€

En augmentation de 242K€, soit 34 % des recettes 2020  
Mais en retrait du montant des recettes 2019

Fonds associatif (notre réserve)              380 K€                      357K€ en 2020

Trésorerie              574K€                      620K€ en 2020

Résultat comptable                      Excédent de 25 698€  
Excédent de 18 579€ en 2020

Remises tarifaires accordées aux clubs 23K€

Effectif rémunéré    5 personnes

Je vous présente à présent la synthèse de notre activité au cours de la saison 2020-2021

**Les produits d'exploitation sont principalement constitués des :**

- Affiliations, licences, droits d'engagement et autres recettes d'exploitation (compétitions, assurances...) pour 805K€ environ
- Subventions d'exploitation pour 132K€
- Loyers du logement pour 3K€
- Soit un total de 940K€ (+6.9%)

**Les charges de fonctionnement sont principalement constituées des :**

- Dépenses d'affiliation, reversement des licences à la FFC, reversement des droits d'engagement et autres dépenses (compétitions, assurances...) pour 571K€

- Autres achats et charges liées à l'exploitation pour 47K€ (carburant, entretien, maintenance, frais d'AG, CD, Bureaux Directeurs, vacations, formations, honoraires, charges locatives...
- Frais de déplacement, de stages et d'hébergement... pour 67K€ environ

Les impôts et taxes correspondent essentiellement à la taxe foncière de l'appartement pour près de 3K€

Les charges de personnel correspondent exclusivement aux salaires bruts (y compris congés payés) des permanents et charges patronales associées pour 166K€ (y compris rémunérations des emplois aidés quasiment remboursés en totalité par l'Etat)

Les charges d'amortissements pour 25K€ sont relatives aux matériels utilisés pour les besoins de l'activité de l'association

Puis je vous commente les flux de notre trésorerie :

620.4K€ en début d'exercice

Résultat corrigé (CAF) + 14.1K€

Subventions d'investissement + 7K€

Dépenses d'investissement - 51.6K€

Autres financements + 4.9K€

Créances usagers + 9.9K€

Dettes fournisseurs - 2.3K€

Autres créances - 3.6K€

Autres dettes - 24.8K€

La trésorerie est générée par l'activité correspondant au résultat de l'exercice augmentée des charges non décaissables (essentiellement dotations aux amortissement et provisions) et diminuée des produits non encaissables (subventions virées aux comptes de résultat)

Et par le cycle d'exploitation :

Encaissement plus rapide des créances usagers et un décaissement un peu plus rapide des dettes fournisseurs, par rapport à l'année 2020.

De plus la quote-part des subventions perçues d'avance est plus importante qu'à la fin de l'exercice précédent (subvention FFC)

Solde de trésorerie + 574K€

Enfin je vous présente notre bilan au 31 octobre 2021, équilibré à hauteur de 822 914€, contre 849 389€ en 2020.

A l'actif	Immobilisations	154 361€
	Créances usagers	32 030€
	Autres créances	62 474€
	Trésorerie	574 049€
Au passif	Fonds associatifs	379 653€
	Provisions	22 500€
	Dettes Financières	250 000€
	Dettes fournisseurs	65 709€
	Autres dettes	105 052€

Enfin la reconstitution de notre trésorerie par les flux financiers :

Fonds de roulement 497 792€

Excédent en fonds de roulement 76 257€

= **Trésorerie** 574 049€

Je vous propose d'adopter un budget 2022, identique dans sa conception au budget 2021, qui répond à un quadruple objectif :

- De poursuivre le renouvellement de notre matériel.
- De nous donner les moyens financiers de poursuivre notre activité sportive de compétition au plus haut niveau (et notamment au travers du pôle espoirs)
- D'aider les clubs par une baisse des droits d'organisation et des affiliations.
- Commencer le remboursement de l'emprunt Covid.

#### **Budget Prévisionnel 2022 du Comité Régional :**

Le budget 2022 est donc construit sur ces principes et s'équilibre à hauteur de 968 400€ pour le budget général, contre 861 00€ en 2021.

Par prudence nous avons retenu les réalisations 2020-2021, impactées par la crise sanitaire, notamment pour les licences et les droits d'organisations et d'engagements, alors que les budgets d'avant crise sanitaire étaient supérieurs de 150 à 200K€.

Nous incluons dans ce budget des subventions à hauteur de 77K€, à savoir 57K€ du Conseil Régional et 20K€ du Conseil Général du Doubs pour l'entretien et la mise en valeur des sentiers de randonnées départementaux, les concours publics de l'ANS pour 21.3K€ et 20K€ en produits divers pour nos partenariats de la FFC et de la LNC

Les recettes liées à notre pratique sportive s'élèvent à 802K€.

Parallèlement les dépenses liées à notre activité sportive se chiffrent à 657.6K€ et les frais de déplacement et de stages à 60K€ ; nous avons prévu la rémunération du commissaire aux comptes pour 6K€.

Les frais de personnel sont budgétisés à hauteur de 105K€ (emplois aidés compris).

Un versement de 37K€ permet l'équilibre du budget annexe pôles espoirs.

Les amortissements et le financement des investissements se chiffrent à 25K€.

Enfin nous espérons réaliser des dépenses d'investissement, à hauteur de 64.2K€, avec le renouvellement d'un véhicule et l'acquisition de divers matériels sportifs et informatiques.

L'annuité de remboursement d'emprunt en capital 2022 est prévu par un prélèvement sur notre fonds de roulement, puisque l'emprunt Covid a abondé ce fonds de roulement sans prélèvement jusqu'à présent.

#### **Budget prévisionnel annexe logement :**

Le budget est équilibré à hauteur de 9.6K€ (montant des recettes locatives pour 9.6K€)

Nous prévoyons des travaux d'entretien à hauteur de 2 000€.

Nous confions la location et la gestion de l'appartement à une agence professionnelle.

**Budget prévisionnel du budget annexe Pole espoirs :**

Equilibré à hauteur de 125.5K€.

Les charges de personnel représentent 63.5K€ et la rémunération des intervenants extérieurs est prévue pour 1.000€ (suivi médical des athlètes)

L'activité des pensionnaires du pôle espoir représente 52K€, dont 36.9K€ pour leur hébergement.

Les participations des athlètes sont estimées à 51.6K€, dont 36.9K€ pour la refacturation de leur hébergement.

Les autres recettes proviennent de participations de l'ANS pour 14K€ et de la JEPS POUR 11.9k€ et des actions ponctuelles pour 2.000€, et de la participation du comité régional pour 37K€.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite un bon début d'année 2022.

**Le Trésorier Général  
Jean-Paul PONCHON**